

CONSEIL MUNICIPAL DE VERGISSON

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de S&L

Séance ordinaire du 08 Avril 2014 à 19 h 30

Président : Mr Roger LASSARAT

Étaient présents : Mmes et Mrs BROCHETTE, CARRETTE, VEILLITH, FOREST, BAGNE, REY, MEUNIER, LAUER, COLPART, JACQUOT

Excusés :

Secrétaire de séance : Anne BROCHETTE

- Le compte rendu et les délibérations de la séance précédente entendus et approuvés, le Maire demande qu'un point supplémentaire soit ajouté à l'ordre du jour :
 - Délégations consenties au Maire par le Conseil municipal
- Le conseil municipal accepte la modification de l'ordre du jour, la séance est ouverte

I. Mise en place des délégués aux syndicats intercommunaux et aux commissions communales

1/ Désignation des délégués aux syndicats intercommunaux :

Nom des commissions	Délégués titulaires	Délégués suppléants
CAMVAL	- Roger LASSARAT	- Anne BROCHETTE
SIVOS DAVAYE VERGISSON	- Eve REY - Laurent COLPART - Pierre BAGNE	/
SIVOM DES DEUX ROCHES	- Roger LASSARAT - Jean Michel CARRETTE	- Alain JACQUOT - Laurent COLPART
SYNDICAT INTERCOM. DES EAUX PETITE GROSNE	- Laurent COLPART - Alain JACQUOT	- Didier VEILLITH - Pierre BAGNE

SIVOM BASSIN VERSANT PETITE GROSNE	- Jean Michel CARRETTE - Anne BROCHETTE	- Eric FOREST - Pierre BAGNE
HAMEAU DE L'EAU VIVE	- Gisèle MEUNIER - Didier VEILLITH	- Eve REY
SIGALE	- Eve REY - Laurent COLPART	- Pierre BAGNE - Anne BROCHETTE
SECURITE ET DEFENSE	- Gisèle MEUNIER	/
COMITE TERRITORIAL DU MACONNAIS BEAUJOLAIS	- Lionel LAUER - Didier VEILLITH	- Eric FOREST
CNAS	- Roger LASSARAT	/
SMEVOM	- Eric FOREST	- Lionel LAUER
SMGS	- Roger LASSARAT - Anne BROCHETTE	- Gisèle MEUNIER - Didier VEILLITH

Ministère de la défense / CORRESPONDANT DEFENSE :

A : Gisèle MEUNIER

CNAS (comité national d'action sociale) / Collège des élus :

A : Roger LASSARAT

2/ Désignation des délégués aux commissions communales :

Nom des commissions	Responsable	Délégués titulaires	Délégués suppléants
CCAS	- le Maire	- Eric FOREST - Lionel LAUER - Gisèle MEUNIER	/

VOIRIE MATERIEL - GESTION DES CANTONNIERS - BOIS	- 2^{ème} adjoint	- Gisèle MEUNIER - Eric FOREST - Pierre BAGNE - Eve REY	/
BATIMENTS COMMUNAUX – BAUX COMMUNAUX VITICOLES ET LOCATIFS	- 1^{er} adjoint	- Laurent COLPART - Gisèle MEUNIER - Lionel LAUER - Pierre BAGNE	/
CIMETIERE	- le maire	- Jean Michel CARRETTE - Didier VEILLITH - Anne BROCHETTE - Gisèle MEUNIER	/
FESTIVITES	- 3^{ème} adjoint	- Eve REY - Anne BROCHETTE	/
PERMIS DE CONSTRUIRE	- 3^{ème} adjoint	- Alain JACQUOT - Eve REY - Gisèle MEUNIER	/
GESTION SALLE DES FETES ET REUNIONS	- 3^{ème} adjoint	/	- Lionel LAUER
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (marché de travaux)	- le maire	- Pierre BAGNE - Gisèle MEUNIER - Laurent COLPART - Jean Michel CARRETTE	- Anne BROCHETTE - Didier VEILLITH - Eve REY - Lionel LAUER

II. Comptabilité : délibération modificative / subvention du fleurissement

En raison du versement de la subvention départementale de 200 euros pour le fleurissement de la commune, le conseil municipal décide d'attribuer cette somme au comité fleurissement, à l'article 7473. La modification budgétaire est la suivante :

C/6574 -D + 200.00
C/7473 -R +200.00

III. Place de l'église : suivi du dossier

Monsieur le Maire expose le dossier de l'aménagement de la place de l'église qui est actuellement figer dans l'attente d'être soumis à l'examen de la commission interrégionale de la recherche archéologique pour avis scientifique. Ce report entraînera de nouvelles demandes de subventions.

IV. Questions diverses

Lionel Lauer demande comment sont gérées les mises à jour du site internet de la mairie et se propose éventuellement d'apporter son aide afin de l'améliorer et de le rendre plus opérationnel.

V. Comptes rendus des commissions

1/ 10/03/2014 : commission bâtiments / réunion avec les locataires de l'immeuble du forgeron
2/ 12/03/2014 : rallye des vins / réunion sur le point sécurité du parcours
3/ 12/03/2014 : SIGALE
4/ 15/03/2014 : permanences Pierre Martinerie
5/ 17/03/2014 : SIVOS Davayé Vergisson

VI. Délégations consenties au Maire par le Conseil municipal

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le conseil municipal confie au maire les délégations suivantes :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés ne dépassant pas 10 000 euros, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières (ceci permettant la rapidité et souplesse administrative pour la famille endeuillée) ;
- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- de défendre la commune dans les actions intentées contre elle en permettant au maire de déposer plainte, ceci afin d'accélérer les premières démarches.

La séance est levée à 22 h 30

Prochaine réunion de conseil : 6/05/2014